

Décision

Générale

colonial

Décision n° 7-95-1904 Licenciements

n° 7-95-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 septembre 1904

Numéro JO

n° 95 du 01/10/1904

Date du numéro

1 octobre 1904

TEXTE INTÉGRAL

les agents Djama Ahmed, Douséie Bédar et Obsié Guellé, sont licenciés sur leur demande. Ils seront remplacés par les nommés Ibrahim Ouais, Bauli Dirié et Abdé Ouarsanma, nommés pour compter du même jour ? L'agent de 1re classe Mohamed Nour, est licencié de son emploi par mesure disciplinaire. Il sera remplacé par le nommé Egué B. Bauli. nommé pour compter de la même date.